



Le mot du Bourgmestre

**Chères Sérésiennes,
Chers Sérésiens,**

Comme vous le savez, le comité de concertation a décidé d'assouplir certaines règles en matière de port du masque et ce, à partir du 1^{er} octobre 2021.

Néanmoins, les régions et provinces sont libres d'appliquer ou non cette nouvelle mesure. En province de Liège, le Gouverneur a officiellement annoncé qu'aucun assouplissement de ce type ne sera toléré durant les

prochaines semaines et ce, en raison des chiffres de contamination beaucoup trop élevés dans plusieurs communes. Il a même décidé de réinstaller certaines restrictions afin de faire diminuer ces chiffres.

En tant que Bourgmestre de la Ville de Seraing, je me dois de veiller à votre santé et de faire tout ce qui est en mon pouvoir pour vous permettre d'être au mieux protégés de cette maladie.

C'est la raison pour laquelle, en accord avec nos services de police, j'ai décidé de suivre l'avis du Gouverneur et d'imposer les restrictions évoquées au territoire sérésien.

Ainsi, cela signifie que les Sérésiens âgés de minimum 12 ans, devront notamment continuer à respecter la distance sociale et à porter un masque lorsqu'ils se rendront dans des établissements HORECA, des locaux accessibles au public d'entreprise, des administrations

publiques ou d'association ou encore des établissements ayant un lien avec les secteurs culturel, festif, sportif, récréatif et événementiel.

D'autres restrictions en matière d'HOECA, de fêtes dansantes, de night shop ou encore de télétravail sont à appliquer. Les informations complètes sont à retrouver sur notre site internet: www.seraing.be

Je ne saurais terminer cet édit sans vous rap-

peler la nécessité de continuer à respecter ces règles pour le bien-être et la santé de tout un chacun.



**Notre Bourgmestre,
Francis Bekaert**

Intradel organise une nouvelle fois des ateliers d'initiation au zéro déchet !



Intradel a décidé d'initier la population au zéro déchet. Pour ce faire, les responsables de l'intercommunale liégeoise de déchets ont décidé d'organiser gratuitement des ateliers - de deux heures chacun - dans les communes

participantes, dont la Ville de Seraing.

Les Sérésiens, qui le souhaitent, auront donc la possibilité, durant plusieurs soirées échelonnées entre octobre et novembre, de participer à des démonstrations pratiques menées

par des professionnels expérimentés (ateliers identiques à ceux de 2019):

- Atelier 1: 04 octobre de 19h00 à 21h30 - Ecole de la Troque (réfectoire);
- Atelier 2: 12 octobre de 19h00 à 21h30 - Ecole de la Troque (réfectoire);
- Atelier 3: 14 octobre de 19h00 à 21h30 - Ecole de la Troque (réfectoire);
- Atelier 4: 16 octobre de 9h30 à 12h00 - Ecole Heureuse (réfectoire);
- Atelier 5: 18 octobre de 19h00 à 21h30 - Ecole Heureuse (réfectoire);
- Atelier 6: 26 octobre de 19h00 à 21h30 - Ecole de Bonnelles (réfectoire);

• Atelier 7: 30 octobre de 09h30 à 12h00 - Ecole de Bonnelles (réfectoire);

• Atelier 8: 8 novembre de 19h00 à 21h30 - Centre culturel R. Delbrouck (Rialto);

• Atelier 9: 16 novembre de 19h à 21h30 - Centre culturel R. Delbrouck (Rialto).

Comme les places sont limitées (le nombre maximum n'est pas précisé), les personnes intéressées devront obligatoirement s'inscrire sur www.intradel.be dans l'onglet «formations, animations et visites», puis «ateliers zéro déchet» ou cliquez directement sur le lien suivant: <https://bit.ly/37ZodA8>

A noter que ces formations s'adressent uniquement aux Sérésiens

et qu'ils sont les seuls à pouvoir y participer gratuitement (une seule personne par ménage pourra être inscrite gratuitement).

Pour plus d'informations, merci de former le numéro suivant: 04/330.86.07



**Echevinat des travaux,
de l'environnement
et des finances**
Laura Crapanzano
Travaux, Environnement,
Infrastructures, Finances,
Marchés publics, Cultes, Archives

Participez à l'édition 2021 de «La nuit de l'obscurité» et baladez-vous dans les bois sérésiens!

LA NUIT DE L'OBSCURITÉ
SAMEDI 9 OCTOBRE 2021 À 20H

**BALADE NOCTURNE DANS LES BOIS SÉRÉSIEUS
AVEC DES GUIDES NATURE (BALADE D'ENVIRON 5 KM - 1H MAXIMUM)**

Départ de la salle SIS (derrière la piscine olympique), avenue des Puddleurs 51 à SERAING

Inscription obligatoire @ info@siseraing.be ☎ 04/336.66.16

Une action de Laura Crapanzano, Echevin de l'Environnement, des Travaux et des Finances,
avec la collaboration d'Alain Onkelinx, Echevin de la Prévention et du Tourisme, et du Syndicat d'Initiative de Seraing

La Ville de Seraing et le Syndicat d'Initiative de Seraing organisent le 9 octobre prochain «La nuit de l'obscurité». Au programme: une balade nocturne dans les bois sérésiens accompagnée de guides Nature pour conscientiser les participants à la pollution lumineuse et à son impact.

Le saviez-vous? La pollution lumineuse engendrée par l'Homme a d'importantes conséquences sur l'écosystème ainsi que sur la santé des êtres humains. Une problématique sur la-

quelle on communique peu mais que l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ou ASCEN) tente de faire connaître auprès de la population qu'elle essaie, par la même occasion, de sensibiliser.

A la poursuite du même objectif, la Ville de Seraing, sous l'impulsion de l'Echevine de l'Environnement, Laura Crapanzano, et le Syndicat d'Initiative de Seraing, présidé par l'Echevin de la Prévention et du Tourisme, Alain Onkelinx, a

décidé de conscientiser les citoyens en mettant en place un événement spécial et totalement gratuit.

Elle organise le samedi 9 octobre prochain «La nuit de l'obscurité». A partir de 20h00, les participants auront la possibilité de prendre part à une balade nocturne dans les bois sérésiens d'environ 5km (soit près de 2 heures de marche), dont le départ se fera à la salle du Syndicat d'Initiative (avenue des Puddleurs, 51 à 4100 Seraing). Ces derniers seront alors accompagnés

par des guides Nature qui aborderont avec eux les défis auxquels la vie nocturne se trouve aujourd'hui confrontée.

Obscurité oblige, ils ne pourront pas apporter d'objets lumineux et seront invités à se servir de tous leurs sens, excepté la vue ! Après quoi, ils reviendront sur les lieux du départ où ils pourront déguster le verre de l'amitié.

Attention !!! Les places sont limitées et les réservations sont obligatoires. Celles-ci se font auprès du Syndicat d'Initiative de Se-

raing par téléphone au **04/336.66.16** ou par mail via l'adresse **info@sisseraing.be**



Échevinat
de la Prévention

Alain Onkelinx

Logement, Prévention, Relations
inter-culturelles, Jumelage, Tourisme,
Nouvelles technologies

Une bonne première édition pour Seraing Express



seraingexpress

A l'occasion de la semaine de la mobilité, la Ville de Seraing a organisé un événement des plus ludiques: Seraing Express !

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, la Ville de Seraing - à l'initiative de l'Echevine de la Mobilité, Déborah Gérardon - a proposé à tous

citoyens lambda de parcourir son territoire au travers d'une course et d'une chasse au trésor.

A pied, en vélo ou dans les transports en commun, les participants ont dû résoudre plusieurs énigmes dans des endroits connus de tous tout en étant le plus rapide possible ! Ces derniers ont ainsi formé des

équipes de 3 et se sont fait chauffer les méninges et leurs muscles dans cette course qui avait pour objectif de faire la part belle à l'intermodalité.

Pour participer à ce jeu concours, les utilisateurs ont dû s'inscrire via le lien Google Form avant le 13 septembre 2021. Une fois l'inscription réalisée, les participants ont reçu une confirmation de participation dans la journée qui a suivi leur inscription. Les participants ayant reçu cette confirmation étaient donc attendus le vendredi 17 septembre 2021 à

12h30 Rue des Cottages à Jemeppe pour prendre part à une course à énigmes. Les participants ont dû en effet rejoindre plusieurs points imposés sur une carte et résoudre les énigmes proposées le plus rapidement possible.

Cette course était divisée en deux catégories. D'une part, une catégorie propre aux vélos et d'autre part, une catégorie propre à l'intermodalité (marche à pied, bus et covoiturage).

Une première édition ludique qui a remporté un franc succès à Seraing. Félicitations aux gagnants

qui ont remporté de magnifiques lots!



Échevinat
du développement territorial
et commercial

Déborah Gérardon

Urbanisme,
Développement territorial,
Bureau technique,
Commerce, Entreprises, Mobilité

Bonne nouvelle: l'OM a son concessionnaire!



L'Echevine des Marchés Publics, Laura Crapanzano pour le Collège communal de Seraing, est satisfaite d'enfin l'annoncer: «un concessionnaire a été désigné pour la gestion des salles de concerts de l'OM».

Une étape importante, précise le Bourgmestre Francis Bekaert: «la réhabilitation de ce bâtiment emblématique d'Ougrée amorce la redynamisation du quartier de Trassenster promis à un très bel avenir».

Collaborer à ce projet d'envergure par un investissement financier provincial et l'inclusion d'un espace provincial de diffusion et de répétition, concrétise notre conviction selon laquelle: «la Culture est la clef pour une reconversion culturelle et économique d'un territoire post-industriel à long terme» déclare le Député provincial Président de la Province de Liège.

Laura Crapanzano s'en réjouit: en date du 3 septembre 2021, le collège communal a désigné le consortium constitué par l'asbl Festiv@Liègeet la SCRL Hors Kadre comme concessionnaire de l'appel à concession de service public visant à permettre l'aménagement et à l'exploitation de salles de concert et d'un espace de restauration au sein de l'OM. Cette concession aura une durée de 20 ans.

Le bâtiment, précise l'Echevine des Travaux, a déjà

fait l'objet d'une complète rénovation financée par la Ville de Seraing à raison de 2.900.000€ et de la Province de Liège sur proposition de Liège Europe Métropole à concurrence de 2.745.000€.

Le nouvel exploitant, devra, quant à lui, réaliser les travaux d'équipements nécessaires à l'exercice de ses activités.

La durée de la concession est fixée à 20 ans et prendra cours au lancement de l'exploitation des lieux, soit au plus tard en février 2023.

La redevance incombant au concessionnaire s'élève à 8.800 euros par mois.

Une rénovation dans le respect du passé

En rachetant le bâtiment en 2010, rappelle Francis Bekaert, Bourgmestre, la Ville avait pour objectif de lui «rendre son lustre d'antan et de renouer avec son passé glorieux et festif, cher à la mémoire de nombreux Sérésiens». Le projet de réhabiliter l'espace en salles de concert s'est donc rapidement imposé.

Philippe Grosjean, Echevin de la Culture, indique que la surprenante capacité de l'ensemble a permis la création d'une première salle «ock» pour l'accueil de 1.500 personnes (debout) + 200 personnes (debout au balcon), complétée d'une seconde de 400 places pour des événements dans une

ambiance plus intime. Un espace café-restaurant pourra en outre constituer un espace supplémentaire pour réceptions et expositions pouvant accueillir jusqu'à 300 personnes. La capacité maximum de l'ensemble du bâtiment est de 2.000 personnes.

Menée par le bureau d'architecture Atelier Chora, la rénovation s'est faite dans le respect du bâtiment, de son architecture et de son caractère d'origine, comme partie intégrante de l'histoire de Seraing. La très belle façade entièrement nettoyée et débarrassée de l'épaisse couche de crasse accumulée au fil du temps, a révélé ses couleurs d'origine et notamment ses jolis pavés vert clair.

L'intérieur a fait, à son tour, l'objet d'une modernisation et mise aux normes actuelles en matière d'efficacité énergétique et acoustique, de normes de sécurité et d'évacuation mais aussi de confort pour les futurs usagers et occupants. Et ce, dans le respect des magnifiques espaces, matériaux et proportions d'origine.

Les lieux se sont en outre vus équipés de gaz et électricité, produits jadis par la cokerie.

Encadrement et conseil aux groupes musicaux émergents, la Province en partenaire!

En complément de l'offre événementielle, le secteur «Musique» de la Province de Liège quittera ses an-

ciens locaux des Chirox, pour s'installer dans une partie des bureaux de l'OM (au 3^e étage). «Ceci avec le double objectif de compléter l'offre existante, tout en élargissant le spectre des publics, depuis l'amateur de concerts jusqu'au musicien professionnel» explique le Député Président Luc Gillard. Dans le cadre de ce dispositif, la Province de Liège mènera ses missions de soutien aux artistes, que ce soit par le biais de l'octroi de subsides ou - via son dispositif d'accompagnement (dix-neuf années d'expérience et d'expertise du terrain) - en proposant aux musiciens diverses aides et services tels que de l'aide au développement, des résidences artistiques, des sessions d'enregistrement en studio, des ateliers et formations.

Afin de proposer une offre toujours plus professionnelle, la Province a décidé d'installer un tout nouveau studio à l'OM. Un investissement de 745.000€ a été fait afin de permettre la réalisation de ces travaux ainsi que l'acquisition de nouveaux éléments destinés à l'enregistrement. «Ce nouvel outil permettra de s'adapter à n'importe quelle demande en tenant compte des spécificités et des attentes de chaque projet au niveau sonore. De plus, le studio sera à l'avenir équipé d'un système de captation vidéo, essentiel à la création de contenu web pour la promotion des

œuvres enregistrées» précise le Député provincial Président.

L'intégration du secteur musique au pôle permettra de rassembler en un même endroit toutes les étapes du processus de développement d'un projet musical: une équipe capable d'accompagner un projet musical dans son développement, un studio de qualité permettant de fixer les œuvres de l'artiste, et un lieu de diffusion pour partager ces œuvres avec le public.

La salle de concert constituera un atout supplémentaire pour les groupes qui pourront bénéficier d'une véritable scène pour s'exercer en plus d'un studio d'enregistrement. La Province de Liège envisage de multiples collaborations et occupations partagées avec le concessionnaire, mais également avec les acteurs de terrain du secteur.

En complément des actions menées au sein de l'OM, le secteur Musique fera partie intégrante du projet provincial sur le site de Bavière. Des actions et projets pluridisciplinaires seront menés, comme le projet Musiclab (outil de vulgarisation des nouvelles technologies numériques dans le domaine de la musique). Le secteur Musique sera également chargé de la programmation musicale de la salle polyvalente, complément idéal aux salles de l'OM, puisque cette salle de petite capacité en formule assise sera dédiée aux musiques acoustiques et aux petites formules.



Echevinat des sports et de la culture

Philippe Grosjean

Sport, Infrastructures sportives, Culture, Bibliothèques, Grands événements

2 nouveaux cafés bavards ont ouvert leurs portes le 15 septembre



Café Bavard
BAVARDER • PARTAGER • RENCONTRER

BOISSONS 0,50€
uniquement des boissons non alcoolisées

Mardi	Bergerie	Place des Verriers 12/06	4100	Seraing	16h30 à 19h00
Jeudi	Biens-Communaux	Rue Gustave Gony 3	4100	Seraing	16h00 à 18h30
Jeudi	Ougrée	Rue des Trixhes 170	4102	Ougrée	17h30 à 20h00

Une initiative de Monsieur Eric Vanbrabant, Président du CPAS de Seraing, en étroite collaboration avec le Groupement Territorial pour la santé mentale et le service Prévention de la Ville de Seraing, avec l'Appui du SPP Intégration sociale.

Editeur responsable: E. Vanbrabant, rue du Molinay, 80, 4100 Seraing (04/279.09.57/58)

Le 13 juillet 2013, le Café Bavard ouvrait ses portes, Place des Verriers, 12, 4100 Seraing (quartier de la Bergerie).

Un café pas tout à fait comme les autres, sans alcool, mais où l'accent est plutôt mis sur la convivialité, la rencontre, le partage, ... Un lieu de vie qui compte, depuis bientôt 8 ans, beaucoup de moments forts, où se sont improvisés animations, ateliers peinture, chansons, crêpes-party, livraison de pizzas, ...

Les participants

parlent d'un espace pour se distraire, voir des gens, bavarder, décompresser, supprimer les idées noires et les angoisses, partager, jouer à des jeux de société...où peuvent se créer des amitiés sincères... avec un accueil chaleureux...un lieu de partage intergénérationnel, où les anniversaires sont fêtés tous les derniers mardis du mois!

Dans cet esprit, le service Prévention de la Ville a souhaité s'inscrire dans ce projet, en ouvrant 2 autres Cafés Bavards, à Ougrée et aux Biens-Communaux, et ce, depuis le 15 septembre!

Et si ce projet est porté par un large réseau institutionnel de Seraing, les travailleurs qui tournent à l'accueil ne manquent pas d'y apporter leur petite touche personnelle!

Alors, ne restez pas seul,

poussez la porte et rejoignez-nous!

Infos: 04/279.09.60

Une initiative de Monsieur Eric Vanbrabant, Président du CPAS de Seraing, en étroite collaboration avec le Groupement Territorial pour la santé mentale, le service Prévention de la Ville de Seraing et avec l'appui du SPP-Intégration Sociale.



Président du C.P.A.S

Eric Vanbrabant

C.P.A.S., Affaires sociales, Santé

Un beau succès pour la fête de l'ATL



Bonne nouvelle! La fête de l'ATL, qui avait pour vocation de faire découvrir les activités que proposent le service durant l'année à l'ensemble des participants, a remporté un vif succès le 12 septembre dernier au Centre culturel de Se-

raing.

Pour la 8^e fois, la Ville de Seraing - à l'initiative de l'Echevin de l'Enseignement, Alain Decerf - a eu l'opportunité d'organiser la fête de l'ATL, permettant ainsi aux participants de découvrir les activités proposées durant toute

l'année sur le territoire sérésien.

Pendant pratiquement une journée, ces derniers ont ainsi pu en apprendre davantage sur les ateliers sportifs, musicaux, de danse ou encore de gymnastique proposés par l'Accueil Temps Libre du-

rant toute l'année.

A l'occasion de cette journée exceptionnelle qui s'est déroulée au Centre culturel de Seraing, les clubs présents ont eu pour mission de faire voyager les parents à la recherche d'activités pour occuper leur(s) enfant(s) durant

leur temps libre(s) dans leur univers. Ils ont ainsi proposé de nombreuses démonstrations sur scène sous forme de spectacle afin de permettre aux participants d'avoir le plus d'informations possibles sur ce qu'ils proposent.

Un évènement qui s'est déroulé dans le respect des règles sanitaires en vigueur et qui a connu un véritable succès! Alors, à l'année prochaine pour une nouvelle fête!



Echevinat de l'Enseignement

Alain Decerf

Enseignement, Petite enfance, Accueil extrascolaire, Académie communale de musique Amélie Dengis